



# Au mépris du Premier ministre opposons la détermination des avocats !

3 février 2020



Pour toute réponse à l'exaspération des avocats unis et mobilisés pour obtenir le retrait

du projet de réforme des retraites, le Premier ministre a décidé, in extremis, de reporter sa rencontre avec les représentants de la profession prévue dimanche 2 février au mardi 4 février.

Ce report traduit une fois encore son profond mépris à notre égard, le Chef du gouvernement faisant primer sa candidature à la mairie du Havre sur des échanges déterminants pour l'avenir d'une profession qui constitue l'un des maillons essentiels de l'Etat de droit.

Par ce calcul cynique le gouvernement fait le pari d'une démobilitation à la veille d'une cinquième semaine de grève inédite de l'ensemble des barreaux.

Le gouvernement nous pose un lapin, nous en revanche, nous serons bien au rendez-vous le lundi 3 février à Paris pour la manifestation nationale.

Le gouvernement veut nous compter, alors soyons si nombreux que nous serons indénombrables !

Et pour que la rencontre de la profession avec le Premier Ministre le 4 février prochain marque l'abandon du projet de réforme, maintenons le rapport de force en poursuivant la grève dure !

A ceux qui nous reprochent de gêner le fonctionnement de la justice et nous rappellent à notre devoir dans l'intérêt des justiciables, nous répondons que c'est précisément notre préoccupation et le sens de notre mobilisation.

Au-delà du projet de loi retraite, ce sont les réformes successives imposées par ce gouvernement qui visent à supprimer les droits fondamentaux du justiciable et qui remettent en cause l'accès au droit et au juge que nous dénonçons.

Ce sont des moyens matériels et humains supplémentaires pour que la justice soit rendue dans des délais raisonnables que nous exigeons.

C'est le respect des droits de la défense et le droit à un procès équitable que nous revendiquons.

C'est notre indépendance et notre rôle essentiel dans un état de droit que nous défendons.

Le SAF appelle donc l'ensemble des confrères à poursuivre le mouvement de grève dure la semaine du 3 février 2020, y compris le contentieux de la liberté et à participer massivement à la manifestation nationale à Paris lundi 3 février.

Rendez-vous en robe à 13 heures devant l'Hippopotamus (1 bd Beaumarchais 75004).

---

**Lire aussi :** [Voir ce Communiqué sur le site du SAF](#)

- [Emplacement : ré-agir ensemble > Solidarités > Actualités partenaires >](#)
- [Adresse de cet article :](https://solidaires.org/Au-mepris-du-Premier-ministre-opposons-la-determination-des-avocats)  
<https://solidaires.org/Au-mepris-du-Premier-ministre-opposons-la-determination-des-avocats>